

Quelle évolution de l'offre d'alphabétisation ?

.....

Lorsque Lire et Ecrire a lancé, le 8 septembre 1983, la première journée de sensibilisation et de revendications pour l'alphabétisation en Fédération Wallonie-Bruxelles, quelque 500 apprenants participaient aux actions d'alphabétisation développées par une vingtaine d'associations pionnières en la matière. Aujourd'hui, plus de 16.000 apprenants participent aux actions développées par plus de 160 opérateurs. C'est cette évolution majeure que cet article analyse.

.....

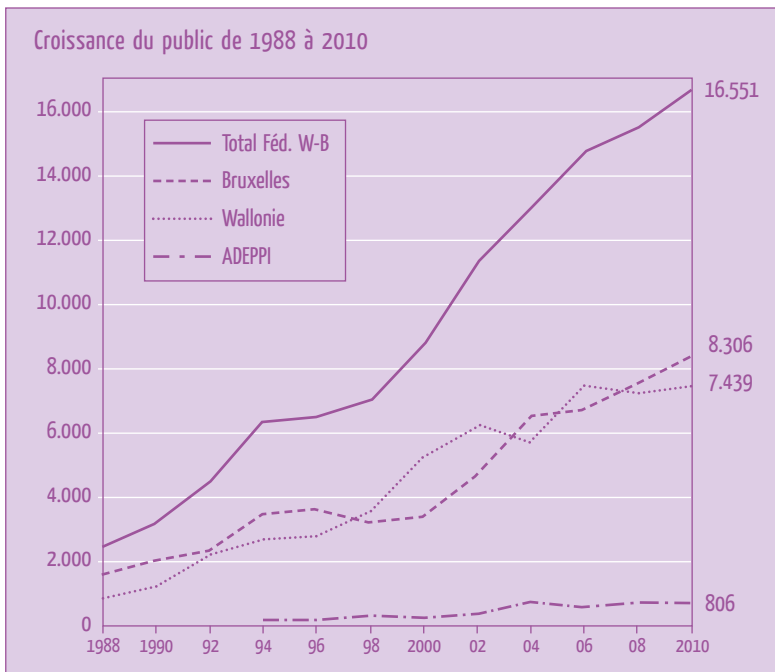
*par Catherine BASTYNS
et Catherine STERCQ*

**De 1988 à 2010 :
un nombre d'apprenants multiplié par 7**

L'enquête 2010 de Lire et Ecrire dénombrait 16.551 apprenants ayant suivi des formations auprès d'opérateurs du secteur de l'alpha : 8.306 à Bruxelles (50%), 7.439 en Wallonie (45%), et 806 apprenants (5%) formés par l'ADEPPI ¹. Vingt ans plus tôt, en 1990, on en dénombrait cinq fois moins (3.183). Les statistiques relatives aux caractéristiques des apprenants examinées ailleurs dans ce numéro du *Journal de l'alpha* portent généralement sur vingt ans, de 1990 à 2010, mais en ce qui concerne notamment la croissance du nombre d'apprenants

1. Avant 1994, les apprenants de l'ADEPPI (Atelier d'éducation permanente pour personnes incarcérées) étaient inclus dans les statistiques des deux Régions, c'est pourquoi la courbe de croissance de cet organisme débute seulement cette année-là.

et d'intervenants, nous disposons de données précises permettant de remonter deux ans plus tôt. Une toute première enquête, réalisée en 1988, dénombrait en effet 2.403 apprenants, répartis à raison de 64% à Bruxelles (1.529) et 36% en Wallonie (874). En sorte qu'on peut dire que, de 1988 à 2010, le secteur de l'alphabétisation a connu un développement tel que le nombre d'apprenants s'est multiplié par 7, une croissance qu'illustre le graphique ci-dessous.



Les courbes de croissance du nombre d'apprenants dans les deux Régions montrent un développement fort parallèle, sauf durant la période de 1998 à 2002 où la Wallonie a pris les devants, rattrapée dès 2003 par Bruxelles.

Cette évolution traduit l'incidence des campagnes de sensibilisation menées par Lire et Ecrire, et l'incidence des politiques – majoritairement régionales ² – qui financent l'alphabetisation.

De 1983 à 1985, Lire et Ecrire mène en effet d'importantes campagnes de sensibilisation ³ qui ont notamment pour effet de recruter de nombreux formateurs bénévoles, de développer des initiatives en milieu rural, de mobiliser quelques moyens précaires ⁴. De 1986 à 1988, la mobilisation porte sur le renouvellement et la pérennité du subventionnement. Pétitions et manifestations publiques aboutissent à une première stabilisation des moyens. En 1990, l'année internationale de l'alphabetisation marque le début d'une reconnaissance plus officielle et d'une plus grande légitimité, mais ses effets s'essouffent vite. En Wallonie, le public s'accroît fortement dès 1998 grâce au financement des actions d'alpha dans le cadre de l'insertion socioprofessionnelle. À Bruxelles, c'est le Plan bruxellois pour l'alphabetisation ⁵ qui permet la forte augmentation de l'offre de 2002 à 2004. En 2010, 29% des apprenants bruxellois sont financés dans le cadre de ce plan.

Durant les dernières années représentées sur le graphique (2006-2010), on observe une stabilisation du nombre d'apprenants en Wallonie, alors que ce nombre continue de progresser à Bruxelles. Soulignons cependant qu'en Wallonie les apprenants suivent généralement un horaire plus important : ainsi, en 2010, 55% des apprenants

2. Au niveau régional, les politiques principales sont la mise à disposition de personnel ACS (agent contractuel subventionné) / APE (aides à la promotion de l'emploi), les décrets OISP, les politiques de cohésion sociale et d'action sociale. Au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le décret Éducation permanente.

3. Voir : 1983-2002. Lire et Ecrire, 20 ans d'histoire, Journal de l'alpha, n°136, septembre 2003, pp. 2-7.

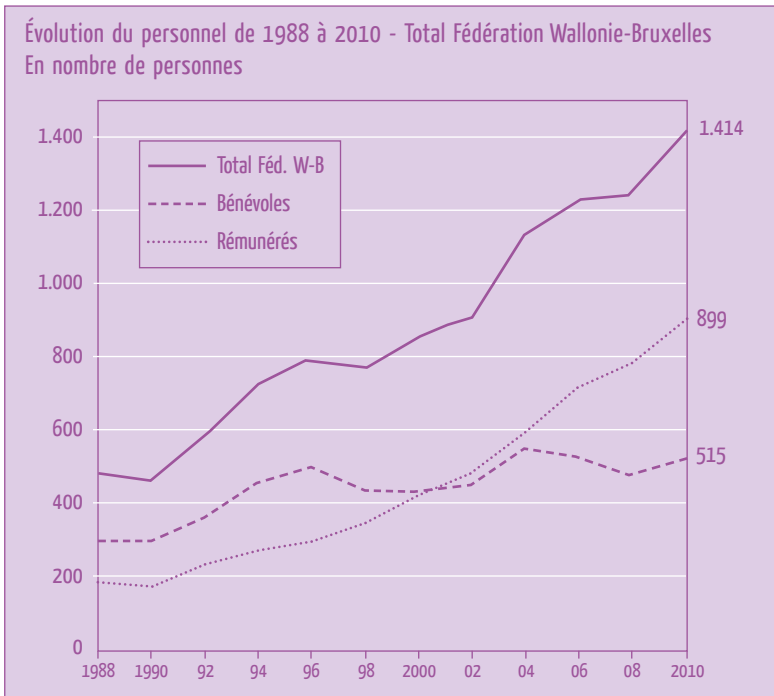
4. Notamment des contrats issus des programmes de résorption du chômage, comme les CST (cadre spécial temporaire), TCT (troisième circuit de travail)..., remplacés par les actuels ACS et APE.

5. Voir : 1983-2002. Lire et Ecrire, 20 ans d'histoire, op. cit., pp. 30-31.

suivent 9h de cours et plus par semaine, alors qu'à Bruxelles c'était le cas pour 42% des apprenants.

De 1988 à 2010 : un nombre d'intervenants multiplié par 3

L'évolution du nombre d'apprenants est à mettre en lien avec l'évolution du nombre d'intervenants, fortement marquée par l'évolution des moyens. En 1988, l'enquête de Lire et Ecrire dénombrait 462 personnes travaillant en alpha. Vingt ans plus tard, ce chiffre avait triplé.



Derrière cette croissance globale se profilent d'autres changements qui reflètent l'évolution du secteur. Le plus frappant est l'amenuisement de la proportion de travailleurs bénévoles (aussi appelés 'volontaires')

par rapport aux rémunérés. Les bénévoles représentaient 36% de l'ensemble du personnel en 2010 (29% à Bruxelles, 44% en Wallonie), alors qu'ils en constituaient plus de 60% jusqu'au milieu des années 90, et cela dans les deux Régions.

Les données bénévoles/rémunérés évoquées jusqu'ici concernent le nombre de personnes. Pour estimer la contribution respective de ces deux catégories de travailleurs, ces données doivent être affinées en tenant compte du **temps de travail** effectivement presté. En 2010, le temps de travail presté par les 899 rémunérés correspondait à un total de 654 équivalents temps plein (ETP) ; celui presté par les 515 bénévoles à un total de 69,5 ETP, soit 10% du temps de travail total presté dans le secteur non formel (9% à Bruxelles et 11,5% en Wallonie). Ces proportions sont quasi identiques à celles des trois années précédentes.

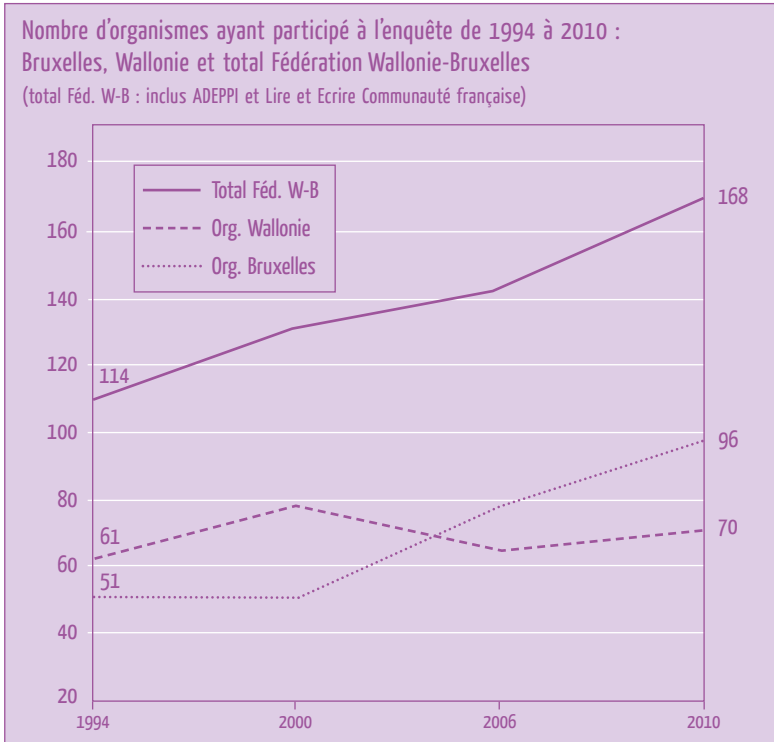
Croissance du secteur et croissance des organismes

En ce qui concerne les opérateurs d'alphabétisation, nous ne disposons des données précises que depuis 1994. Avant cette date, l'enquête de Lire et Ecrire était centrée sur l'évolution du nombre d'apprenants et de formateurs et les données étaient globalisées par Régions.

De 1994 à 2010, le nombre d'opérateurs d'alpha est passé de 114 à 168⁶, soit une augmentation de 50% (le nombre initial s'étant multiplié par 1,5), alors que le nombre d'apprenants est lui passé de 6.300 à 16.551, soit une augmentation de 160% (autrement dit, le nombre initial s'est multiplié par 2,6).

6. Le nombre d'opérateurs repris ici est le nombre 'net', c'est-à-dire en ne comptant qu'une seule fois les partenaires conventionnés avec Lire et Ecrire mais qui organisent également des formations d'alpha en dehors de cette convention (cela concerne principalement les partenaires du Plan bruxellois pour l'alpha mais également deux des partenaires de Lire et Ecrire Namur).

On peut déduire de cette comparaison que la croissance du public n'est pas seulement liée à l'intervention d'un plus grand nombre d'opérateurs dans le champ de l'alpha mais qu'elle résulte aussi de l'augmentation du nombre moyen d'apprenants accueillis par opérateur.

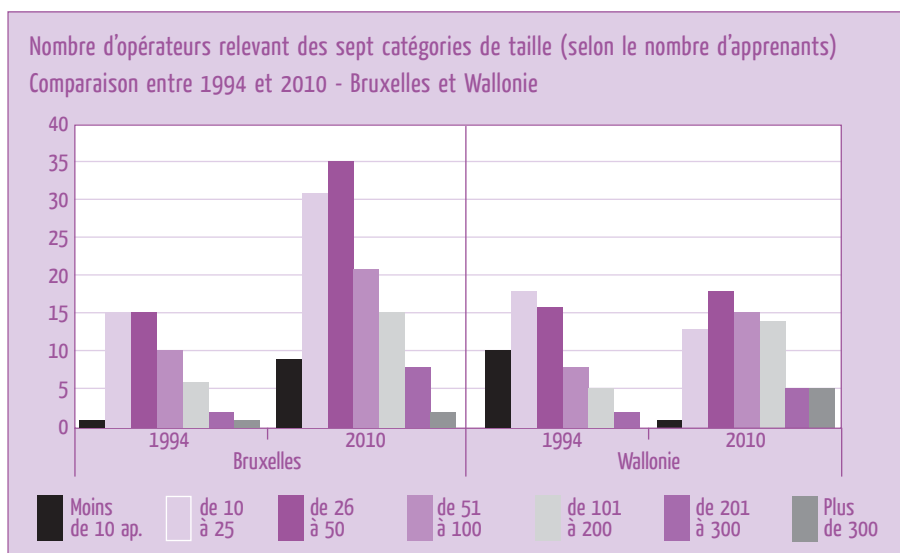


En Wallonie, où le nombre d'organismes a crû d'à peine 15% sur la période tandis que leur public croissait de 176%, l'augmentation de la taille des organismes (quant au public accueilli) est un facteur déterminant de la croissance du secteur.

À Bruxelles, le Plan bruxellois pour l'alphabétisation mis en œuvre par Lire et Ecrire peu après le début des années 2000 est pour une

grande part dans la forte croissance du nombre d'opérateurs et dans celle du nombre d'apprenants, en sorte que la taille moyenne des organismes a peu varié.

Le graphique suivant illustre l'évolution de la taille des organismes dans les deux Régions. Pour la mettre en évidence, nous les avons répartis en sept catégories, allant des très petits opérateurs d'alpha (moins de 10 apprenants) aux plus gros (plus de 300 apprenants) ; la taille des catégories intermédiaires est précisée dans la légende du graphique.



À Bruxelles, la répartition des organismes selon le volume de public accueilli est restée relativement stable sur la période. Les principales variations se situent au niveau des opérateurs de très petite taille (en 1994, on n'en comptait qu'un seul, ils étaient 9 en 2010), et d'autre part de ceux accueillant de 200 à 300 apprenants (2 organismes en 94, 8 en 2010). Cette double évolution – augmentation des très petites

unités d'une part, de 'gros' opérateurs d'autre part – est clairement liée au développement du Plan bruxellois pour l'alphabétisation (PBA). En effet, ce Plan s'appuie à la fois sur des offres de formation importantes, réalisées par les 6 'locales' de Lire et Ecrire réparties sur le territoire de la Région (4 des 6 locales comptent de 200 à 300 apprenants), et sur des offres de petite taille réalisées dans le cadre de conventions avec différents organismes auprès desquels Lire et Ecrire détache des formateurs. Ainsi, sur les 9 opérateurs accueillant moins de 10 apprenants en 2010, 8 sont des partenaires de Lire et Ecrire pour le PBA. De 1994 à 2010, le nombre moyen d'apprenants par opérateur à Bruxelles est resté extrêmement stable (de 68 à 69 apprenants), même si comme on vient de le voir cette moyenne recouvre de grandes disparités.

En Wallonie, où comme on l'a vu, le nombre d'opérateurs d'alpha a très peu augmenté (passant de 61 à 70 sur la période), leur taille a par contre beaucoup évolué. En 1994, 10 opérateurs d'alpha comptaient moins d'une dizaine d'apprenants, mais en 2010, il n'y en avait plus qu'un seul dans ce cas. La proportion d'opérateurs dans les catégories juste supérieures (de 10 à 25 et de 26 à 50 apprenants) a diminué elle aussi, tandis que la proportion d'opérateurs dans les quatre catégories de plus grande taille a systématiquement augmenté, si bien qu'en 2010, plus de la moitié des opérateurs wallons (55%) comptaient au minimum 51 apprenants. De 1994 à 2010, le nombre moyen d'apprenants par opérateur en Wallonie est ainsi passé de 46 à 105.

Pour l'ensemble des opérateurs d'alpha en Fédération Wallonie-Bruxelles (en ce compris l'ADEPPI qui organise des formations en prison dans les deux Régions⁷), ce nombre moyen est passé de 57 à 86.

7. Précisons que le public de l'ADEPPI est à lui seul passé de 225 à 806 apprenants au cours de la période.

De la croissance au rythme de croisière

Ce survol sur une quinzaine d'années montre que la tendance générale des opérateurs, confrontés à une demande croissante, a été d'accueillir un plus grand nombre d'apprenants.

Fin des années 90 - début des années 2000, le secteur de l'alpha a été confronté à un afflux massif de candidats-apprenants, lié notamment à l'arrivée de nouveaux migrants en provenance de pays d'Europe de l'Est. Les accueils ont été littéralement submergés par les candidats, dont une partie ne correspondait en réalité pas au public-cible de l'alphabétisation car il s'agissait de personnes sachant lire et écrire dans leur langue maternelle ou dans leur langue de scolarité⁸. Face à cet afflux, Lire et Ecrire a organisé une mobilisation du secteur selon deux axes : interpeler les pouvoirs publics d'une part pour augmenter l'offre de FLE adaptée aux spécificités des publics scolarisés, d'autre part pour dégager des moyens supplémentaires permettant d'accueillir le public-cible de l'alphabétisation. Sous l'angle 'médiatique', cette mobilisation s'est accompagnée de l'envoi de milliers de **cartes postales** adressées aux ministres concernés par les candidats-apprenants



| | |
|--|---|
| JE M'APPELLE |  |
| ON EST LE | |
| JE ME SUIS PRESENTE AU CENTRE | |
| A (VILLE) | |
| JE VEUX APPRENDRE A | <input type="checkbox"/> PARLER FRANCAIS |
| | <input type="checkbox"/> LIRE EN FRANCAIS |
| | <input type="checkbox"/> ECRIRE EN FRANCAIS |
| J'AI ETE A L'ECOLE | <input type="checkbox"/> MOINS DE 6 ANS |
| | <input type="checkbox"/> PLUS DE 6 ANS |
| | <input type="checkbox"/> PLUS DE 12 ANS |
| JE NE TROUVE PAS DE PLACE NI ICI NI AILLEURS | |

8. Voir : *Scolarité des apprenants et types de formations suivies*, pp. 112-121.

et les organismes qui n'avaient pu les inscrire. À Bruxelles, elle a abouti à la mise en place du Plan bruxellois pour l'alphabétisation.

Depuis cette action, l'enquête a toujours comporté une question visant à estimer le volume de candidats qui avaient dû être 'refusés' faute de place (c'est-à-dire réorientés, mis en liste d'attente, etc.).

En 2010, on recensait encore 4.787 refus ⁹ (soit 1.600 de plus qu'en 2009). À ce chiffre, il faudrait encore ajouter les plus de 2.000 candidats ne correspondant pas au public-cible des organismes, généralement parce qu'ils disposent d'un niveau de scolarité trop élevé – des candidats qu'il est effectivement plus adéquat de réorienter ailleurs, pour autant que cette possibilité existe.

Le nombre de candidats n'ayant pu être inscrits est plus élevé à Bruxelles (3.698), mais les opérateurs wallons en renseignent aussi plus d'un millier (1.089), dont 37% dans la seule région de Liège. Seuls 18 répondants (3 à Bruxelles, 15 en Wallonie) déclarent n'avoir dû refuser personne. En Wallonie, où l'offre de formation ISP ¹⁰ est beaucoup plus importante qu'à Bruxelles, les organismes mentionnent plus souvent qu'ils ont dû refuser des candidats car ils ne remplissaient pas les conditions administratives pour entrer dans ce type de formation.

La raison la plus souvent évoquée est toutefois 'groupes complets' (dans 40% des cas), tandis que des réponses telles que 'manque de

9. Ce chiffre doit être considéré avec prudence, car d'un côté le nombre de 'refus' est sous-évalué (tous les organismes ne les enregistrent pas), mais dans le même temps, le nombre de demandes d'inscription est probablement surévalué dans la mesure où les mêmes personnes peuvent frapper à plusieurs portes lorsque leur demande n'est pas rencontrée.

*10. Formations en insertion socioprofessionnelle pour lesquelles les participants bénéficient d'un contrat de formation dans le cadre de conventions avec le Forem (en Wallonie) ou avec Bruxelles Formation. Voir : **Les apprenants en contrat de formation (ISP)**, pp. 129-133.*

formateurs, de locaux, de moyens pour créer de nouveaux groupes' ne réunissent qu'un quart des réponses et émanent souvent d'opérateurs plus récents ou de plus petite taille.

Parmi les motifs qui ont empêché l'entrée en formation, on relèvera encore, dans un registre différent mais tout aussi crucial, les difficultés d'accès (horaire incompatible, mais surtout insuffisance des transports publics vers le lieu de formation) et l'absence de garderie d'enfants.

L'ensemble de ces données met en évidence que le secteur devrait se développer encore, par l'augmentation de sa capacité et par l'amélioration des services (tant internes qu'externes), pour permettre à chacun d'accéder aux formations. Si certains organismes estiment avoir atteint un point d'équilibre quant à leur taille et ne souhaitent pas accueillir plus d'apprenants, d'autres continuent au contraire à rencontrer d'importantes difficultés pour réunir les conditions financières et matérielles nécessaires à leur développement.

Vers de nouvelles mobilisations ?

L'étude s'arrête en 2010, au moment où la 'vitesse de croisière' semble se ralentir au point qu'un risque de naufrage est à craindre. D'une part les moyens stagnent ou se réduisent, d'autre part les nouvelles politiques qui se mettent en place (accueil des primoarrivants en Wallonie et à Bruxelles, nouveau décret OISP et nouveau Plan de cohésion sociale des villes et communes en Wallonie) auront des effets sur le secteur dont nous ne pouvons aujourd'hui mesurer l'importance.

Catherine BASTYNS et Catherine STERCQ

Lire et Ecrire Communauté française